

Quinze propositions pour 2027

Pour une politique économique
des grandes transformations

RAPPORT

SEPTEMBRE 2026

INSTITUT
AVANT-GARDE

Un avenir souhaitable est à notre portée.

Une France qui produit chez elle une énergie propre et abordable. Une France de villes et de bourgs à taille humaine, où l'on retrouve, à portée de vie quotidienne, les commerces, les services publics et les emplois. Une France prospère qui a fait revenir ses industries, protégé ses logements contre les sécheresses et les crues, et qui n'abandonne personne au bord du chemin. Les transformations qui s'ouvrent, écologiques, industrielles, géopolitiques, ne ressemblent toutefois à aucune de celles que nous avons connues.

Elles exigent des investissements

sans précédent. Préparer la France aux défis des vingt-cinq prochaines années — décarboner son économie, armer sa défense, refaire son école, soutenir sa recherche, tenir sa cohésion sociale — représente un effort de financement public supplémentaire de l'ordre de 120 milliards d'euros par an dès 2035. À l'échelle européenne, tous financements confondus, Mario Draghi, chiffre ce sursaut à 7 % du PIB, trois à quatre fois l'effort qu'avait représenté le plan Marshall pour reconstruire l'Europe d'après-guerre.

Le temps nous est compté.

Ces chantiers ne s'étalent pas sur un siècle, au gré de notre convenance : ils doivent tenir dans un même intervalle étroit, celui d'une génération. Et les retards se paient au prix fort : une industrie qu'on laisse partir ne revient pas, une dépendance qu'on n'anticipe pas se traduit en perte de souveraineté, un dérèglement qu'on n'enraye pas laisse des dégâts irréversibles.

Le marché seul n'ouvrira pas ce chemin.

Le secteur privé sait investir là où le profit est proche et certain ; il se détourne, par nature, de ce qui rapporte tard, peu, ou pas du tout. Or, c'est précisément le cas d'une grande part de ce qu'il nous faut bâtir.

*L'État n'a pas à réparer le marché ;
il a à planifier ce que le marché
seul ne bâtira jamais.*

Des choix difficiles doivent être faits sur le chemin.

Les transformations qui s'ouvrent devront être conduites par le choix collectif, et feront des perdants. Il faudra donc trancher une question que l'on préfère souvent taire : qui paie ? Les plus aisés, les générations qui ont pollué, les entreprises les plus polluantes, les pays au modèle énergétique le plus carboné, ou l'ensemble des ménages, au risque de l'injustice ? Y répondre franchement, par le débat démocratique, est la condition pour que la transformation soit acceptée, donc réussie.

Nous avons déjà su opérer de grandes transformations. Au sortir de la guerre, la France a choisi de se doter d'un Plan, de reconstruire et de moderniser plutôt que de subir le déclin. Nous sommes de nouveau devant l'un de ces tournants. Ce que nous proposons dans les pages qui suivent n'est pas le programme d'un camp, mais une tâche et les outils pour l'accomplir. À charge, pour celles et ceux qui voudront conduire le pays, de s'en saisir.



LES QUINZE PROPOSITIONS

PROPOSITION ①

Assurer la pérennité des dépenses publiques d'investissement en faveur du climat

PROPOSITION ②

Passer un contrat avec les citoyens grâce aux emprunts spéciaux

PROPOSITION ③

Reprendre la main sur le coût de notre dette

PROPOSITION ④

Faire des banques publiques un levier d'investissement massif, sans alourdir la dette

PROPOSITION ⑤

Prendre au sérieux l'injonction à différencier les taux d'intérêts verts et bruns

PROPOSITION ⑥

Réformer les régimes d'aides aux entreprises

PROPOSITION ⑦

Créer un nouvel instrument de politique industrielle européen sur le modèle de l'Inflation Reduction Act américain

PROPOSITION ⑧

Mieux planifier et financer l'énergie nucléaire

PROPOSITION ⑨

Mettre les énergies renouvelables au service des territoires

PROPOSITION ⑩

Faire de la sobriété une arme de souveraineté grâce à une Stratégie nationale de réduction de la consommation de métaux

PROPOSITION ⑪

Mettre en place une Sécurité sociale climatique pour protéger les logements face aux événements naturels

PROPOSITION ⑫

Quitter les métiers d'antan sans être déclassé grâce à l'assurance salariale

PROPOSITION ⑬

Donner un nouveau souffle aux petites villes et aux campagnes grâce à une DATAR du XXI^e siècle

PROPOSITION ⑭

Adopter les mêmes règles pour le climat que pour la dette publique

PROPOSITION ⑮

Créer un Fonds européen pour le futur

—

1. FINANCER LES GRANDES TRANSFORMATIONS

1.1 UN BUDGET EST UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

Rétablir l'équilibre entre ce que l'État dépense et ce qu'il perçoit est impératif. L'écart à combler, 110 milliards d'euros sur le quinquennat pour ramener le déficit sous 3 %, est considérable, mais notre histoire budgétaire récente a déjà connu de tels épisodes. Ce qui est nouveau, c'est le contexte : jamais autant de contraintes ne se sont superposées. Des investissements vitaux à engager. Des services publics auxquels il faut répondre. Une acceptation de l'impôt qui s'effrite. Dans notre rapport L'ajustement

sans les larmes, fruit d'une consultation avec des dizaines d'experts, nous proposons de commencer par poser des principes avant d'arbitrer mesure par mesure. Quelles dépenses sanctuariser ? Quelles recettes mobiliser en priorité ? Quelles aides évaluer systématiquement avant de les reconduire ? Cette méthode a trois vertus. Elle protège les dépenses les plus utiles à long terme, dont les bénéfices dépassent l'horizon d'un budget, et que la politique du rabot sacrifie toujours en premier. Elle redonne du sens à l'impôt, en reliant ce qui est demandé aux contribuables aux objectifs que l'on poursuit. Elle ouvre enfin la voie à de nouveaux outils.

PROPOSITION ①

Assurer la pérennité des dépenses publiques d'investissement en faveur du climat

Notre budget a un défaut de fabrication : construit année après année, il sacrifie toujours en premier les dépenses dont les bénéfices mettent des décennies à mûrir. Les investissements qui participent à la transition en sont la première victime. Ils reculent depuis deux ans, déjà en deçà de nos engagements. La loi de programmation censée les protéger sur la durée, promise dès 2019, n'a jamais été votée : chaque budget a rogné un peu plus les lignes climatiques, plusieurs milliards perdus entre 2024 et 2026.

Nous proposons d'assurer la pérennité de ces investissements, soit par le droit, soit par la pratique. D'abord en instaurant un plancher contraignant d'investissements verts dépassant les budgets annuels, et surveillé par une autorité indépendante qui rende publics, chaque année, les écarts à la trajectoire. Ensuite, à plus long terme, par une caisse dédiée qui planifie l'effort et le rend visible jusqu'à l'atteinte de nos objectifs. Une dépense que la Nation a jugée vitale ne doit plus pouvoir être effacée par un arbitrage de fin d'année.

1.2

DONNER UN SENS À NOTRE DETTE

La dette publique doit être prise au sérieux ; elle ne doit pas être instrumentalisée. Les comparaisons avec la Grèce ne tiennent pas : au plus fort de la crise, Athènes empruntait à plus de 30 % ; la France emprunte aujourd'hui à 3,7 %.

Notre dette est élevée pour une période de paix, mais loin des records : elle est restée entre 150 et 200 % du PIB durant tout l'entre-deux-guerres, au moment où les besoins publics montaient pour des raisons vitales, comme aujourd'hui.

Elle demeure une valeur sûre, recherchée par les investisseurs du monde entier, et la Banque centrale européenne dispose d'outils qu'elle n'avait pas en 2010. Il faut déplacer le débat. La question n'est pas de réduire la dette à tout prix, mais de la gérer durablement et de bien l'employer. Les historiens sont formels : aucune des voies de désendettement du passé n'est aujourd'hui à notre portée à grande échelle. Vivre avec une dette élevée n'est pas un choix : c'est la réalité de toutes les économies avancées. La vraie question est donc celle de la soutenabilité, notre capacité à honorer nos engagements sans déstabiliser l'économie

PROPOSITION ②

Passer un contrat avec les citoyens grâce aux emprunts spéciaux

Notre dette souffre de deux maux qui se renforcent. D'abord, elle est détenue à plus de la moitié par des investisseurs étrangers, le record du G7. Ensuite, elle est devenue un objet abstrait et anxiogène : les Français s'alarment de son niveau sans jamais voir ce qu'elle finance, et cette opacité nourrit la défiance. Pourtant, l'Histoire montre qu'on peut réconcilier un peuple avec sa dette : les grands emprunts du XX^e siècle, hier les war bonds, aujourd'hui les bons de reconstruction japonais, ont mobilisé l'épargne d'un pays autour d'objectifs qu'il pouvait nommer.

Nous proposons de renouer avec cette logique par des bons spéciaux, qui pourront faire l'objet d'une véritable campagne pour mobiliser et enthousiasmer les citoyens autour de grands projets.

Ceux-ci seront ouverts à tous les épargnants et adossés à une œuvre concrète : par exemple une région entière dont plus une école, plus un hôpital ne dépendrait du gaz importé. Le double gain serait considérable : une dette moins exposée aux vents étrangers, et surtout une dette qui retrouve un visage, un objet, une utilité. Car une dette comprise est une dette acceptée et une dette acceptée se défend d'autant mieux que les temps budgétaires sont durs

PROPOSITION ③**Reprendre la main
sur le coût de notre dette**

Reste la trajectoire de long terme, qu'on ne peut ignorer : à politiques inchangées, le Haut-Commissariat à la stratégie et au plan estime que la charge d'intérêts de notre dette pourrait doubler d'ici 2050, de 2,2 à 5,2 % du PIB. Face à cela, le débat public traite le coût de la dette comme une fatalité, qu'on ne combattrait qu'en coupant les dépenses ou en levant l'impôt. C'est oublier un levier entier : la manière dont l'État gère sa dette.

Cinq choix, que d'autres États actionnent déjà,
peuvent alléger durablement notre facture :

- 1. Emprunter à plus long terme**, pour aligner l'horizon de la dette sur celui des investissements qu'elle finance
- 2. Ramener la dette** chez les épargnants français plutôt qu'à l'étranger, où plus de la moitié est aujourd'hui détenue, c'est l'objet des bons spéciaux
- 3. Réduire la part indexée** sur l'inflation, dont l'emballement de 2022 a fait tripler la facture en un an
- 4 .Mutualiser une part** du financement à l'échelle européenne, où la France figurerait parmi les premières gagnantes
- 5. Plaider pour une Banque centrale prudente**, qui ancre la stabilité des prix sans étouffer, par des taux trop élevés, le financement des investissements d'avenir.

1.3 REMETTRE LE CRÉDIT AU SERVICE DU PAYS

L'État français a longtemps disposé d'un levier puissant que plus personne n'évoque : l'orientation du crédit des banques vers les priorités du pays. De 1945 à 1987, c'est ainsi qu'ont été financés la reconstruction, le logement, les grandes infrastructures et la modernisation de l'industrie. La libéralisation des années 1980 a démantelé ces outils, et le sujet a presque disparu du débat. Pour

financer les investissements vitaux qui nous attendent, nous devons à notre tour l'assumer, mais à notre manière, sans renier nos valeurs : dans le respect des libertés économiques, du marché unique et du débat démocratique. La voie que nous proposons tient en une formule : piloter le crédit par les règles, non par le rationnement ; modifier les incitations qui pèsent sur les banques, sans nous substituer à leurs décisions. Le paradoxe, c'est que l'Europe le fait déjà, à bas bruit : normes sur le crédit immobilier, débats sur l'usage du Livret A, outils de la Banque centrale devenus permanents.

PROPOSITION ④

**Faire des banques publiques un levier
d'investissement massif, sans alourdir la dette**

Les banques publiques d'investissement prêtent près de 2 400 milliards de dollars par an dans le monde ; la seule Banque européenne d'investissement a financé 88 milliards d'euros en 2023, presque la moitié du budget annuel de l'Union. Or, leurs engagements n'entrent pas dans la dette au sens des règles européennes : elles financent l'avenir sans dégrader nos comptes. Et elles sont taillées pour cela. Là où les marchés, obnubilés par le court terme, fuient les projets longs, risqués ou à rentabilité lointaine, une banque publique peut prêter patiemment, à coût compétitif. C'est d'ailleurs l'une des recommandations du rapport de Mario Draghi sur l'avenir de l'Europe. Le problème n'est donc pas l'outil, mais notre refus de l'employer suffisamment.

Il suffirait d'oser : financer des projets plus risqués, comme le fait la Banque de reconstruction européenne ; démultiplier leur puissance de feu sans dépenser un euro, en les autorisant à prêter davantage et en relevant leur capital ; et surtout les laisser financer directement les projets verts, au lieu de se borner à couvrir les risques du privé en lui abandonnant les gains. Bref, leur rendre le pouvoir de faire naître des marchés, pas seulement de réparer ceux qui existent. Deux conditions doivent être toutefois respectées : des financements assortis d'exigences écologiques, pour ne pas prolonger les activités carbonées, et des priorités fixées démocratiquement, dans le cadre d'une planification.

PROPOSITION ⑤

**Prendre au sérieux l'injonction à différencier
les taux d'intérêts verts et bruns**

Les banques centrales sont prises dans un dilemme. Pour juguler l'inflation, elles relèvent leurs taux, mais elles renchérissent alors le crédit et freinent les investissements dans les énergies renouvelables et les cleantech, ceux-là mêmes qui, en nous affranchissant des énergies fossiles, feront baisser durablement les prix. En combattant l'inflation d'aujourd'hui, elles compromettent le remède de demain. Les réponses actuelles de la Banque centrale européenne (BCE) restent trop conventionnelles pour sortir de ce piège.

Il existe pourtant une issue simple : distinguer le vert du carboné jusque dans les taux. La BCE pourrait offrir aux banques un taux préférentiel, plus bas que son taux principal, à condition que l'argent prêté finance des investissements compatibles avec nos objectifs climatiques, de sorte que, lorsqu'elle resserre sa politique, les secteurs verts soient épargnés. Rien là de révolutionnaire : jusqu'en 1996, la Bundesbank accordait déjà des conditions privilégiées aux banques qui soutenaient les exportations.

2. UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE FACE À LA CONCURRENCE MONDIALE

2.1 UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE PLUS VOLONTARISTE EST À PORTÉE DE MAIN

Contrairement à une idée reçue, le problème de notre politique industrielle n'est pas que nous dépensons trop peu, c'est que nous dépensons à l'aveugle. La France figure parmi les pays développés les plus généreux : ses aides aux entreprises atteignent, selon ce qu'on y inclut, entre 112 et 208 milliards d'euros par an. Mais cet argent ne se traduit ni en compétitivité durable, ni en véritable réorientation vers les secteurs d'avenir. Pourquoi ? Parce qu'il est distribué sans stratégie. Sans plan, d'abord :

les dispositifs s'empilent au gré des crises, des rapports et des échéances électorales, sans qu'on n'éteigne jamais les précédents. Sans évaluation, ensuite : rares sont les aides assorties d'objectifs vérifiables, et lorsqu'une aide est jugée inefficace, on la reconduit malgré tout, faute de courage politique. Sans coordination européenne, enfin : la France et l'Allemagne captent à elles seules plus des trois quarts des aides publiques de l'Union, ce qui fragilise le marché commun et nous laisse, dispersés, incapables de rivaliser avec la Chine ou le grand plan industriel américain. **Autrement dit, l'argent est là. Ce qui manque, c'est un cap.**

PROPOSITION ⑥

Réformer les régimes d'aides aux entreprises

La France consacre jusqu'à 200 milliards d'euros par an à ses entreprises : elle est en droit d'exiger que cet argent produise ce qu'on en attend.

La transparence. Aucune politique ne peut être évaluée si l'on ignore qui touche quoi. Or l'information est aujourd'hui éclatée entre des dizaines d'administrations et d'agences, quasi introuvable. Nous proposons un registre national unique, librement consultable, recensant pour chaque aide ses bénéficiaires, ses montants, ses objectifs et, quand elles existent, ses évaluations.

Des conditions à l'entrée. Une entreprise définitivement condamnée pour des faits graves ou qui refuse de réduire ses émissions devrait être temporairement privée d'aides publiques. Ce type d'exclusion existe déjà pour les marchés publics.

Une obligation de résultats. Pour les aides ciblées les plus importantes (soutien à l'investissement, à la recherche), l'argent versé devrait être remboursé si les engagements pris (emplois, maintien de l'activité, baisse des émissions) ne sont pas tenus. Ce type de contractualisation, déjà pratiqué pour certaines aides européennes, responsabilise le bénéficiaire et pousse à mieux cibler les aides accordées dès le départ.

PROPOSITION ⑦

Créer un nouvel instrument de politique industrielle européen sur le modèle de l'Inflation Reduction Act américain

Les financements industriels européens existent, mais ils ne font pas le poids face aux États-Unis et à la Chine :

- **Ils sont trop complexes** : un maquis de programmes aux règles disparates, aux dossiers lourds et aux délais interminables, gérés à la fois par Bruxelles et les États.

- **Ils sont trop timides** : conçus pour seulement compléter un financement national existant, ils délaissent les pays qui n'en ont pas et se cantonnent à un rôle marginal, là où il faudrait au contraire qu'ils prennent le relais d'une ambition qu'aucun État ne peut porter seul.

Nous proposons un instrument nouveau, qui reprenne ce qui a fait le succès de l'Inflation Reduction Act sans en répéter les défauts.

Son cœur : un crédit d'impôt sous condition plutôt qu'une subvention. L'entreprise applique une règle connue d'avance, ce qui rend le dispositif simple, prévisible et déployable à grande échelle, un contrôle après coup restant toujours possible. Et pour lui donner une vraie autonomie, un financement par une recette européenne propre, assise sur les entreprises.

2.2 UNE ÉNERGIE QUI LIBÈRE

L'énergie se trouve au carrefour de toutes les préoccupations des Français. C'est une question de pouvoir d'achat : la facture énergétique atteint 2 300 euros par ménage et par an, et l'écart se creuse entre ceux qui peuvent l'absorber et les autres. C'est une question de transition climatique : les énergies fossiles pèsent encore 60 % de ce que nous consommons. C'est une question de compétitivité : l'électricité coûte près de deux fois plus cher en Europe qu'aux

États-Unis. Et c'est, surtout, une question de souveraineté : l'Union importe 57 % de l'énergie qu'elle consomme, à la merci des soubresauts du pétrole, du gaz et des tensions géopolitiques. La bonne politique énergétique est celle qui fait avancer ces quatre objectifs à la fois. Électrifier le continent, à partir d'une électricité décarbonée, nucléaire et renouvelable, est le seul choix qui les réunit tous : une énergie produite chez nous plutôt qu'importée, tirée de sources propres, et dont le coût, une fois les investissements consentis, devient stable et compétitif.

PROPOSITION ⑧

Mieux planifier et financer l'énergie nucléaire

Le nucléaire sera une brique essentielle de notre électricité décarbonée. Pas la seule, mais indispensable : la programmation énergétique l'a confirmé. En faire une réussite suppose toutefois de l'anticiper sur le long terme. Les compétences, d'abord : pour éviter les pénuries de main d'œuvre que la filière vient de connaître, l'État doit porter une véritable stratégie de formation et d'emploi, à l'échelle de plusieurs décennies.

Le financement, ensuite, qui appelle des mécanismes neufs. Le modèle finlandais du Mankala est à cet égard inspirant : les grands industriels gros consommateurs d'électricité participent au financement des réacteurs et reçoivent, en échange, une électricité à prix coûtant. Tout le monde y gagne : le constructeur emprunte à moindre coût, l'industriel s'assure une énergie bon marché et regagne en compétitivité.

PROPOSITION ⑨

**Mettre les énergies renouvelables
au service des territoires**

Les énergies renouvelables ont trois atouts décisifs : elles comptent parmi les moyens de production les moins chers, les plus rapides à déployer, et elles sont produites chez nous. Il faut donc les développer sans nourrir, par maladresse, le discours qui voudrait en faire l'ennemi de l'écologie.

Car deux choses sont à distinguer : les oppositions locales à tel ou tel projet, réelles mais jamais systématiques, qui tiennent surtout à la manière dont il s'insère dans le territoire et à ce qu'il lui rapporte ; et leur récupération politique en un rejet de principe. Répondre aux premières prive la seconde de carburant.

Comment ? En faisant en sorte que les territoires qui accueillent ces projets y gagnent vraiment : un meilleur partage de la valeur créée, au bénéfice des communes et des riverains ; des prix stables dans la durée, qui sécurisent les porteurs de projets ; des démarches simplifiées ; et un dialogue local nourri, encouragé et financé par l'État.

PROPOSITION ⑩

**Faire de la sobriété une arme de souveraineté
grâce à une Stratégie nationale de réduction
de la consommation de métaux**

Électrifier, oui, mais sans troquer une dépendance pour une autre. Alors que se multiplient des conflits impliquant les grandes puissances du pétrole et du gaz (Russie, Iran, États-Unis), la transition est aussi une affaire de souveraineté. Or les technologies électriques — batteries, moteurs, panneaux — reposent sur des métaux stratégiques dont l'extraction et le raffinage sont largement contrôlés par une poignée de pays, la Chine en tête. L'Europe ambitionne de relancer sa propre production minière, mais nos besoins sont aujourd'hui trop massifs pour espérer une réelle indépendance à moyen terme. D'où l'urgence de planifier nos besoins en métaux, et d'en consommer moins.

Cette sobriété des usages pourrait prendre la forme d'une stratégie nationale de réduction de notre consommation de métaux, sur le modèle de notre stratégie climat. Pour le lithium, au cœur de la voiture électrique, cela signifie des véhicules plus légers et, surtout, de vraies alternatives à la voiture individuelle. Moins de dépendance, et une vie quotidienne plus apaisée.

3. UNE TRANSITION JUSTE, OU PAS DE TRANSITION

Un artisan qui roule 100 kilomètres par jour, faute de train, et un cadre urbain qui peut prendre le métro ne vivent pas la taxe carbone de la même façon. Doivent-ils fournir le même effort ? Payer selon leurs moyens ? Ou bien est-ce à ceux qui ont le plus pollué de contribuer davantage ? À chacune de ces questions, des Français répondent différemment, et chacun a ses raisons. C'est là toute la difficulté : il n'existe pas une seule idée de la justice, mais plusieurs, également légitimes et souvent contradictoires. Le problème politique est donc de composer démocratiquement un ensemble de mesures qui respecte ces

sensibilités. Faute de quoi une partie des citoyens jugera la transition injuste. Cette adhésion n'est pas un supplément d'âme abstrait : c'est la condition même de la réussite. Une mesure ressentie comme injuste est contestée, bloquée, puis abandonnée.

C'est ce que l'économiste Daniela Gabor nomme la « thérapie de choc carbone » : une décarbonation forcée par les seuls prix, qui fait porter l'effort aux ménages les plus exposés sans les protéger. Mal pensée, injuste, la transition ne tiendra pas dans le temps. Nos trois propositions visent précisément à éviter cet écueil.

PROPOSITION ⑪

Mettre en place une Sécurité sociale climatique pour protéger les logements face aux événements naturels

Face aux catastrophes naturelles qui se multiplient, notre système, l'assurance habitation doublée du régime des catastrophes naturelles, montre des failles croissantes : indemnisations partielles, phénomènes non couverts comme l'érosion du littoral, dégâts quasiment jamais pris en charge comme les fissures dues à la sécheresse des sols, et une couverture très inégale d'un territoire à l'autre. La prévention, elle, reste dispersée et déconnectée de la réparation. Or le climat aggravera tout cela : d'ici 2050, des dégâts plus coûteux, des inégalités béantes entre territoires, et des logements que plus aucun assureur ne voudra couvrir. Nous proposons d'y répondre par ce que nous appelons une Sécurité sociale climatique.

De même que la Nation s'est un jour organisée pour protéger chacun contre la maladie, le chômage ou la vieillesse, elle peut aujourd'hui mutualiser la protection de nos logements face au climat : d'un côté réparer, avec de véritables branches d'indemnisation ; de l'autre prévenir, en finançant l'adaptation des logements les plus exposés. Des cotisations climatiques y remplaceraient les primes d'assurance.

PROPOSITION ⑫

Quitter les métiers d'antan sans être déclassé grâce à l'assurance salariale

Les grandes transformations, en particulier la transition climatique, vont profondément recomposer l'emploi : dans les vingt ans qui viennent, des postes disparaîtront dans certains secteurs quand d'autres surgiront ailleurs. Or nos outils d'accompagnement sont restés calés sur les reconversions ratées des années 1980-1990, qui ont laissé des bassins entiers sur le bord de la route. Nous proposons un droit nouveau : l'assurance salariale. Son principe diffère de l'assurance chômage, qui vous protège tant que vous êtes sans emploi ; l'assurance salariale, elle, vous protège au moment où vous en retrouvez un. Si le nouveau poste paie moins que l'ancien, elle comble l'écart pendant une durée limitée.

Elle permet ainsi de lever le principal frein à la reconversion : la peur du déclassement.

Elle incite à retrouver vite un emploi durable, idéalement adossé à une formation. Le dispositif se finance par une petite cotisation dans les secteurs concernés (de l'ordre de 0,2 % de la masse salariale), sans peser sur le budget de l'État.

PROPOSITION 13

**Donner un nouveau souffle aux petites villes
et aux campagnes grâce à une DATAR du XXI^e siècle**

Pendant quarante ans, nous avons parié sur une quinzaine de métropoles, en espérant que leur richesse ruisselle. Le pari a échoué pour ceux qui y vivent : la grande ville est chère, fatigante et solitaire, et le « désir de campagne » de millions de Français reste empêché. Or tout est déjà là pour les accueillir : 3,1 millions de logements vacants, un quart des ménages dans un logement trop grand, des écoles vides le week-end, des friches, des centres-bourgs aux volets clos.

Quatre leviers peuvent réveiller ce patrimoine dormant : loger sans artificialiser en remettant l'existant en vie ; réindustrialiser là où sont le foncier et la mémoire ouvrière, dans les villes moyennes ; miser sur le télétravail, qui permet enfin de bien gagner sa vie loin d'un siège social ; et faire du vieillissement une chance, avec des habitats partagés pour seniors qui rompent l'isolement tout en libérant des maisons pour les familles.

Cela suppose une nouvelle mission pour l'État, non pour commander d'en haut, mais pour garantir qu'aucun territoire ne décroche et donner aux communes les moyens d'agir : une DATAR du XXI^e siècle. Conditionner les aides à la réindustrialisation à une implantation dans les bourgs ; soutenir le télétravail à condition qu'il réhabilite le bâti, avec très haut débit, tiers-lieux et services publics ; décentraliser pour de vrai l'université et la culture ; permettre aux communes de récupérer vite les bâtiments à l'abandon.

4. BÂTIR À L'ÉCHELLE DU CONTINENT

Certains des grands chantiers qui nous attendent ne se gagneront qu'à l'échelle européenne. D'abord parce que tout ne pourra pas être financé nationalement. Les besoins d'investissement arrivent au pire moment, quand les règles budgétaires européennes se durcissent, que les taux ont remonté et que le grand plan de relance post-Covid s'éteint. Pris dans cet étau, les États ont presque toujours tranché pour l'équilibre des comptes, au détriment du climat. Ensuite parce que certains de ces investissements sont, par nature, un bien commun du continent : les financer ensemble, c'est réaliser des économies d'échelle, coordonner vraiment

l'effort et alléger le poids qui pèse sur chaque pays. Mais l'enjeu dépasse l'argent, c'est notre manière même de concevoir l'action publique qui doit intégrer l'échelon européen : les règles budgétaires, la politique monétaire, les grands instruments d'investissement. Et les lignes bougent : les appels répétés de chefs d'État et de hauts responsables européens en faveur d'une dette commune montrent une prise de conscience désormais partagée au sommet. À l'âge des grandes transformations, l'échelle continentale n'est plus une option parmi d'autres : c'est la condition de notre liberté d'agir.

PROPOSITION ⑭**Adopter les mêmes règles pour le climat
que pour la dette publique**

Depuis Maastricht, l'Europe vit sur une asymétrie : elle s'est dotée de règles budgétaires contraignantes, surveillées et sanctionnées, mais d'aucune règle climatique de même force. Le résultat est mécanique : quand un État doit choisir entre respecter ses plafonds de déficit et tenir ses engagements de décarbonation, rien ne l'oblige à préserver les seconds, et il sacrifie presque toujours le climat.

Nous proposons de mettre fin à ce déséquilibre en dotant l'Europe de règles climatiques aussi contraignantes que ses règles budgétaires. Elles reposeraient sur trois piliers : une obligation de résultat, calée sur la trajectoire de décarbonation que chaque État a déjà transmise à Bruxelles ; une obligation de moyens, sous la forme d'un plancher d'investissement public dans le climat, calibré pour rendre cet objectif atteignable ; et un contrôle indépendant, sur le modèle de la surveillance budgétaire, qui mesurerait chaque année l'écart et pourrait déclencher des procédures de mise en conformité, comme il en existe déjà pour les déficits excessifs. Sans ce rééquilibrage, l'Union continuera de tenir un grand discours climatique sans se donner les moyens de le suivre.

PROPOSITION ⑮**Créer un Fonds européen pour le futur**

L'idée d'un financement commun de la transition écologique progresse, mais elle bute toujours sur le même obstacle, éminemment politique : personne ne veut payer pour les autres. Tant que la question « qui contribue, et qui reçoit ? » reste en suspens, aucun pays ne s'engagera. C'est donc par là qu'il faut commencer. Nous proposons une règle simple et défendable devant les opinions : contribuent davantage les pays qui ont le plus émis par le passé et qui en ont le plus les moyens ; reçoivent davantage ceux dont les besoins sont les plus lourds, les marges budgétaires les plus étroites, les régions les plus exposées. Non pas une répartition au poids économique ou démographique, mais selon la responsabilité et la capacité de chacun, et c'est cette logique de justice qui peut rendre l'accord possible. Trois arguments devraient peser : les citoyens le réclament (83 % des Européens veulent que l'Union investisse massivement dans les énergies renouvelables) ; le calendrier presse, car le grand plan de relance européen s'éteint en 2026 en laissant un vide qu'aucun budget national ne comblera seul ; et l'ordre de grandeur est atteignable, un fonds d'environ 65 milliards d'euros par an, comparable aux subventions du plan actuel, suffirait déjà à financer une part de ce que ni le marché ni les États ne prennent en charge. Demain, une telle structure pourrait servir d'autres priorités vitales. Ce fonds n'est pas qu'un instrument budgétaire : c'est un moyen concret de « faire l'Europe ».

BILAN BUDGÉTAIRE DES MESURES

Proposition	Coût	Recette / Financement	Effet net
1. Pérennité des dépenses d'investissements climat	+ 43,5 Md€ par an	Ressources dédiées (emprunts spéciaux)	Négatif : - 43,5 Md€ par an Compensés par les autres mesures de la note
2. Emprunts spéciaux	Quasi nul (montant emprunté puis remboursé)	10 à 15 Md€ par an	Quasi nul
3. Réduction du coût de la dette	Quasi nul (hors éventuelle prime de terme liée à l'allongement de la maturité)	Économies sur la charge d'intérêts jusqu'à 3 Md€	Positif : gains potentiels importants à moyen terme
4. Banques publiques d'investissement	Neutre (hors périmètre de la dette maastrichtienne)	Réorientation des financements existants (Bpifrance, Caisse des dépôts)	Nul
5. Taux d'intérêt différenciés verts/bruns	Nul pour l'État	/	Nul à court terme ; bénéfices potentiellement importants à moyen terme
6. Réforme des régimes d'aides aux entreprises	Frais de gestion de l'État	42 Md€ de recettes potentielles à court et moyen terme	Positif : + 42 Md€
7. Instrument européen type IRA	Nul au niveau national	Ressource propre européenne assise sur les entreprises	Nul sur le budget national
8. Nucléaire	+67 Md€, déjà budgété mais sans financement dédié	Prêt public à taux avantageux, garantie de prix et mobilisation d'un consortium d'industriels et de collectivités sur le modèle Mankala	Positif : réduction du coût pour l'État en transférant une partie de l'investissement et du risque
9. EnR au service des territoires	Quasi nul	Léger gain fiscal Acceptabilité des projets accrue de 20 à 40 %	Positif : coûts de recours et d'annulation évités
10. Sobriété métallique	Coût limité au pilotage de la stratégie. Développement des alternatives à la voiture suppose un investissement réel, non chiffré	Bonus-malus au poids calibré pour s'autofinancer, les malus sur les véhicules lourds finançant les bonus sur les véhicules légers	Négatif : mesure autofinancée, sauf le développement des alternatives à la voiture.
11. Sécurité sociale climatique	+5 Md€ par an	Cotisation climatique, remplaçant les primes privées et finançant le surplus de protection : 5,4 % sur la base de la taxe foncière (179 Md€ en 2022) = 9,7 Md€/an	Autofinancé
12. Assurance salariale	180 à 480 M€ par an	Cotisation de 0,2 % de la masse salariale des branches concernées	Autofinancé
13. Petites villes et campagnes	487 à 729 M€ de crédits publics supplémentaires par an	Réforme de la fiscalité foncière : +2 à 5 Md€ de recettes	Positif : + 1,3 à 4,5 Md€ par an
14. Règles symétriques climat/dette	Quasi nul	Adossé à proposition 15	Nul
15. Fonds européen pour le futur	65 Md€ par an au niveau européen	Contributions des États membres, complétées éventuellement par des ressources propres européennes ; subventions reçues selon les besoins de transition et les critères climatiques	Indéterminé : solde net pour la France dépendant des clés de contribution et d'allocation négociées

Contact

clara.leonard@institutavantgarde.fr

CRÉDITS PHOTO

Couverture, p. 2 et 3 : Malevitch, Composition suprématiste, 1916
p. 4 : Himalayas, Nicholas Roerich , 1933
p. 5 : Mon Égypte, Charles Demuth, 1927
p. 6 : A 19, László Moholy-Nagy, 1927
p. 7 : Vue architecturale, Francesco di Giorgio Martini, 1477
Formes circulaires, soleil et lune, Robert Delaunay, 1912
p. 8 : La Cité idéale, Fra Carnevale, 1480
p. 9 : Agrigente, Nicolas de Staël, 1954
p. 10 : Le lac Keitele, Akseli Gallen-Kallela, 1919
Paysage, Antibes, Nicolas de Staël, 1955
p. 11 : La Voix de la ville, Joseph Stella, 1922
p. 12 : Nuit d'hiver dans les montagnes, Harald Sohlberg, 1914
Le Léman vu de Chexbres, Ferdinand Hodler, 1904
p. 13 : Le Chemin vers Shambhala , Nicholas Roerich, 1933
p. 14 : Agrigente, Nicolas de Staël, 1954
La Ville qui monte, Umberto Boccioni, 1910

A teal-colored circle is positioned in the center of the image, partially overlapping the text.

INSTITUT
AVANT-GARDE